

Parcoursup L'orientation, une course d'obstacles

Les élèves de terminale ont jusqu'au 29 mars pour finaliser leurs choix d'orientation vers l'enseignement supérieur

PAGE 16

FRANCE

Du lycée à la fac, les méandres de l'orientation

Une partie de l'échec en première année à l'université est due au manque de préparation des lycéens

Le compte à rebours est lancé, pour les lycéens en classe de terminale: le 29 mars, au plus tard, chacun doit s'être porté candidat aux formations d'enseignement supérieur auxquelles il aspire. Passé le délai pour compléter son dossier et confirmer ses choix, la balle sera dans le camp des commissions d'examen des vœux. Composées d'universitaires, elles établiront, à partir du 2 juin, des listes d'admission en fonction de critères communiqués à l'avance et censés garantir à l'élève un choix éclairé.

Ce schéma idéal de transition entre le lycée et l'enseignement supérieur est incarné depuis 2018 par Parcoursup, la plate-forme nationale d'affectation dans l'enseignement supérieur. Au vu des premières années d'exercice, le passage d'un univers à l'autre n'a rien d'une évidence. À l'exception de quelques réussites locales, le « continuum bac - 3-bac + 3 » (de la seconde à la licence) relève davantage de l'affichage politique que de la réalité.

Tout particulièrement, les néo-bacheliers affectés à l'université plongent dans un bain inconnu et froid qui les décourage parfois au bout de deux mois, ou les conduit à l'échec après un an, dans la majorité des cas. « *Conscients qu'une partie de leur destin se joue dans les choix et les microdécisions de plus en plus nombreuses qu'ils sont appelés à faire tout au long de leur parcours, les élèves et les étudiants sont aujourd'hui demandeurs d'un accompagnement adapté à leurs besoins qui peine manifestement à se mettre en place* », déplore l'inspection générale de l'éducation dans son rapport annuel 2020 consacré à « l'orientation de la 4^e au master ».

« Génération du "on verra" »

Laurent Gamet a fait les comptes: sur 1400 étudiants en première année de licence en droit à l'université Paris-Est-Créteil, seuls 13 % passent la barre de la session d'examens du premier semestre. « *Comment tolérer plus de 80 % d'échec si on veut conserver une conception de l'université*

qui permet une ascension sociale? », interroge le doyen de droit, qui vient de lancer une réflexion avec des étudiants et des enseignants pour établir un diagnostic et formuler des propositions d'actions pour la rentrée 2022.

L'étudiant à la fac sait rarement pourquoi il est là, selon Mathis, en troisième année de droit et par ailleurs sportif de haut niveau, qui s'est accroché à ses études grâce à une discipline très stricte. « *Il y a d'abord un manque de motivation face à la masse de travail, un manque de confiance dans le corps enseignant car nous avons l'impression de ne pas être accompagnés* », souligne-t-il. Puis viennent « *la paresse et le manque de conviction* ». « *On fait partie de la génération du "on verra" et du "au pire", explique-t-il. "Au pire, je trouverai une formation sur Internet pour faire de la cryptomonnaie", "au pire, j'aurai un petit boulot au café du coin", "au pire, je resterai chez mes parents et ça ne sera pas une honte"...* »

Pour Méliné, il a fallu « *un dé-*



clic » pour se sentir à sa place. *« J'ai eu mon bac avec mention, mais le lycée n'a rien à voir avec les études supérieures. Quand on arrive et qu'on se prend un 8/20 en droit constitutionnel, il faut tout de suite se remettre en question, narre-t-elle. J'ai pris confiance en moi lors d'une plaidoirie en droit de la famille, que j'ai remportée, et ça s'est enchaîné comme une révélation. »*

Loin d'être fluide, la transition entre le lycée et l'université ressemble à un bizutage que la procédure Parcoursup a invisibilisé derrière la promesse d'affecter les candidats en fonction de leurs connaissances et compétences. *« L'université a longtemps vécu sur le mythe que le produit livré par les lycées était parfait – notamment en grammaire, orthographe et syntaxe –, ce qui n'est évidemment pas le cas »,* observe Frédéric Debove, directeur du campus de Melun, en Seine-et-Marne, rattaché à l'université Paris-II-Panthéon-Assas.

Depuis 2008, un parcours allégé est proposé aux étudiants repérés en difficulté. Objectif : créer un sas et se rapprocher de l'enseignement secondaire en faisant intervenir des enseignants de français. *« Nous avons diminué le volume horaire en remplaçant des enseignements juridiques par de la culture générale, de l'expression écrite et orale, mais aussi du tutorat et des ateliers de professionnalisation »,* détaille l'enseignant. Un suivi de cohorte a récemment montré que certains majors de promotion en master à Assas avaient commencé leurs études à Melun, où 34 % des étudiants sont boursiers.

Une pièce majeure manque au puzzle pour lisser la marche : l'éducation à l'orientation. *« Il faut en faire une véritable matière, dispensée durant les cinquante-quatre heures annuelles prévues par la réforme du lycée »,* soutient Guillaume Gellé, vice-président de France Universités.

Ces heures, imaginées en 2019 par la réforme du lycée mais non financées par l'éducation nationale, sont dispensées par les professeurs principaux, qui rognent sur leurs propres cours ou bien proposent des activités le soir ou le samedi, payées avec quelques heures supplémentaires.

« Vague slogan »

« Le continuum du bac – 3-bac + 3 est vécu non comme une injonction, mais comme un vague slogan », atteste Claude Garcia, professeur de sciences économiques et sociales à Nérac (Lot-et-Garonne), engagé dans le dispositif JPPJV (*« je le peux parce que je le veux »*) en lien avec Sciences Po Bordeaux. Contrairement au professeur de classes prépa, l'enseignant de lycée vit *« un quotidien qui n'est pas toujours tourné vers le + 3 et il lui arrive d'avancer en marchant à reculons, c'est-à-dire qu'il progresse tant bien que mal »,* illustre-t-il.

A Rennes, des élèves de lycée professionnel se sont rendus à Sciences Po début mars pour participer à un cours d'éloquence et recevoir une aide pour rédiger CV et lettres de motivation qu'ils verseront à leurs dossiers de candidature sur Parcoursup. En retour, une dizaine d'étudiants suivront bientôt des cours de cuisine au lycée hôtelier. Les uns et les autres obtiendront une attestation de formation. *« Cela peut faire la différence entre deux dossiers sur Parcoursup »,* assure Laure Schiettecatte, l'une des pilotes de la plus grosse « cordée de la réussite », la prépa d'études intégrées accompagnant les élèves de terminale de condition modeste qui souhaitent tenter le concours commun des instituts d'études politiques.

Au nombre de 800, les cordées de la réussite luttent contre l'autocensure et touchent plus de 200 000 élèves, de la 4^e au lycée, mais elles sont noyées dans une masse d'autres dispositifs,





ce qui empêche d'en faire une politique publique pleine et entière, souligne Jules Donzelot, chercheur en éducation associé au Centre Emile-Durkheim et délégué scientifique de l'association JobIRL. Programme d'investissements d'avenir (PIA3), cités édu-

catives, initiatives régionales ou dans le cadre des contrats de ville, appels à projets des fondations privées... « Rien de tout cela n'est coordonné, il n'y a pas de régulation importante par l'Etat central ni par ses services déconcentrés, comme on aurait pu s'y attendre », analyse le chercheur.

Depuis une loi de 2018, les régions ont la responsabilité d'organiser des actions d'information auprès des élèves sur les métiers et les formations, l'Etat conservant une compétence dans la définition de la politique d'orientation des élèves. Mais Jules Donzelot ne constate pas de stratégie nouvelle portée par le ministère

de l'enseignement supérieur, qui s'est « globalement aligné sur le ministère de l'éducation nationale, en particulier autour de la mise en œuvre de Parcoursup, sans ambition forte qui lui soit propre ».

Pressées d'avancer, les régions demandent désormais à être les chefs de file de l'orientation des élèves. Dans un Livre blanc publié le 8 mars, l'association Régions de France revendique un transfert des moyens de l'éducation nationale (Onisep et CIO) afin de créer des agences régionales associant l'ensemble des acteurs et chargées d'animer des « campus » par bassin d'emploi.

Une évolution que les enseignants du SNES-FSU voient d'un très mauvais œil. « Nombreuses sont les régions qui subventionnent des salons privés de l'orientation, dont le fonctionnement interroge la déontologie », alerte le syndicat majoritaire dans les collèges et les lycées, qui cite

des entrées payantes ou monnayables par ses données personnelles ou encore une absence de signalétique distinguant clairement les établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat. ■

SOAZIG LE NEVÉ

Sur 1400 étudiants en première année en droit à Paris-Est-Créteil, 13% passent la barre des examens du premier semestre
« Rien de tout cela n'est coordonné, il n'y a pas de régulation importante par l'Etat central ni par ses services déconcentrés »

JULES DONZELOT

chercheur en éducation associé
au Centre Emile-Durkheim





Manifestation contre la réforme du baccalauréat devant le lycée Victor-Duruy, à Paris (7^e), le 31 janvier. GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP

